

PHRASES FIGÉES ILLOCUTOIRES : QUELLE INTERPRÉTATION SÉMANTIQUE ?

MÁRTON NÁRAY-SZABÓ

Université Catholique Péter Pázmány
Département d'Etudes Françaises
Egyetem u. 1.
H-2087 Piliscsaba
Hongrie
naray-szabo.marton@btk.ppke.hu

Abstract: Bound utterances like *A votre santé!*; *Tu vois!*; *Ça va!* are frequent reactions to more or less well-defined speech situations. Many of them bear idiomatic properties, even though linguists sometimes do not regard them as such. We first give an account on discourse acts from a lexicalist point of view, that is, in terms of argument structure. After that, we provide a full analysis on illocutionary frozen sentences based on the notion of illocutionary predicate. Parting from these theoretical considerations, we discuss the results of an investigation carried out on some 200 French expressions. Examined features are morphological, lexical and syntactical constraints. As a result, evidence is shown that idiomaticity in these utterances has properties that no other types possess.

Keywords: idiomaticity, illocutionary act, bound utterance, morphological constraint, French

1. Définition lexicographique les phrases figées illocutoires (PFI)

Depuis bien longtemps, les manuels et les études spécialisées sur le figement mentionnent et définissent une classe d'expressions idiomatiques phrastiques, utilisées en réaction à une situation conversationnelle donnée. Ces tournures sont parfois appelées par les auteurs clichés (Burger et al. 1982; Cruse 2004), pragèmes (Mey 2001), formules de routine (Coulmas 1979) ou énoncés liés (Fónagy 1982).

La situation comme facteur de première importance dans l'énoncé se trouve au centre des préoccupations de Fónagy (1982). Les formules de politesse (*A votre santé!*), les « clichés » (*Rien n'est parfait au monde*), les « méta-

énoncés» (*A mon avis...*) et surtout les réactions situationnelles récurrentes (*Je vous demande un peu!*) constituent pour lui une zone de transition (*ibid.* : 4–5) entre tendances paralinguistiques et contraintes linguistiques : leur usage est en partie déterminé par la situation de l'énonciation. Ces «énoncés liés» embrassent donc une aire assez large de phénomènes qui ne sont qu'à moitié linguistiques, et peuvent présenter des contrastes très marqués selon les langues et les communautés, allant jusqu'à l'incompréhensibilité ou l'inexistence de l'expression figée en L2. *Keep smiling* équivaut à garder le sourire. Par contre, *dead slow* en anglais incite à rouler au pas, tandis qu'en français, *lentueur mortelle* n'est pas reconnue en tant que telle. *Déjà vu* en anglais serait difficilement acceptable sous la forme de *have seen*.

Au niveau grammatical, regardons quelques uns des caractéristiques les plus saillantes selon Fónagy (1982:151) :

- les contraintes sur la personne ou sur le nombre (exemples : les expressions *s'il vous plaît* et *si j'ose dire* ne peuvent jamais prendre la forme de **s'il lui plaît*¹; **si nous osons*/**si vous osez*/**si tu oses dire*, sans perdre leur valeur discursive spécifique)
- les temps verbaux privilégiés (le présent de l'indicatif dans la majorité des cas : *Je vous le demande*/**demanderai*/**demanderais*/**demandais un peu*)
- l'impossibilité de la négation et de l'insertion (*si vous voulez*/**si vous ne voulez pas*; *ou le roi* **est/n'est pas noble*; *Passez-moi le* (**gros*) *mot*)
- l'ellipse : soit de l'objet direct (*Tu vois...*; *J'écoute...*), soit d'une proposition (*Si on les écoutait...* *Tu y a mis du temps* (= pour arriver à le comprendre)), soit d'une phrase entière (*Décidément* (= c'est vrai)), soit d'un contenu logiquement déductible (*C'est toi qui le dis!* (... mais moi, je pense autrement))
- l'impossibilité totale des transformations : *Passez-moi le mot!* n'a pas les formes **Que le mot me soit passé!* ou **Vous êtes demandés de me passer le mot!*; *Je le retiens (celui-là)!* est une expression pour manifester son indignation, mais **C'est retenu!* ou **C'est*/**Il est difficile à retenir!* ne le sont pas; *Un ange passe!* est correct, **Il passe un ange!* ne s'emploie pas.

¹Dans cette étude, l'astérisque (*) sera utilisé également pour les phrases grammaticalement correctes, mais qui ne peuvent pas être interprétées au sens idiomatique évoqué.

Parmi les linguistes hongrois, c'est Ferenc Kiefer qui traite plus en détail de cette notion. Selon sa définition (Kiefer 1999:37), «Les énoncés liés sont des phrases stéréotypées déclenchées automatiquement par certaines situations discursives, caractérisées par la compositionnalité. Ils ne diffèrent pas substantiellement des énoncés libres sur le plan syntaxique et morphologique, mais leur sens contextuel est déterminé par la situation discursive donnée.» Dans la majorité des dictionnaires français généraux de référence (*Le Petit Robert*, *Lexis* etc.) et dans les dictionnaires phraséologiques (*Dictionnaire des expressions et des locutions figurées* d'Alain Rey et de Sophie Chantreau (1993), *La puce à l'oreille* de Claude Duneton (1985), *Ça ne mange pas de pain* de Jacques Cellard (1982)), il n'y a pas de distinction nette entre les énoncés liés et les autres types d'expressions. En Hongrie, certainement sous l'influence de Fónagy, il existe certains cas où les énoncés liés sont traités séparément (Bárdosi 2003).

La définition de Kiefer se prouve néanmoins incomplète pour une partie non négligeable des expressions, qui se caractérisent par l'idiomaticité sémantique aussi, c'est-à-dire la non-compositionnalité. D'un autre côté, il est indispensable d'ajouter, comme le constate Mey (2001), que ce groupe de phrases figées réalise par définition un acte de langage non constatif, donc illocutoire (une promesse, une offre, un ordre, une opinion, une réaction). Et c'est précisément sur le plan du contenu illocutoire que le sens propre et le sens figuré diffèrent l'un de l'autre : il s'agit d'un type de non-compositionnalité autre que métaphorique (Náray-Szabó 2006:103).

Quant aux classifications, les groupements réunis par Fónagy sous le terme d'énoncés liés ne constituent pas à l'évidence une classe homogène. D'autant moins que les termes «formule de politesse» et «cliché» ont une valeur bien plus culturelle que linguistique. La notion de «méta-énoncé» et une partie de ce qu'il appelle réactions situationnelles recouvrent *grosso modo* les marqueurs discursifs, terme utilisé en pragmatique discursive au sens purement pragmatique.

Ce que nous tentons de faire est de définir une classe d'expressions à la fois au niveau syntaxique et sémantique : les phrases simples ou complexes, elliptiques ou non, à valeur illocutoire non déductible à partir de la seule interprétation du sémantisme de leurs éléments. Nous appellerons cette classe les phrases figées illocutoires (PFI). Le terme d'«énoncé lié» à notre avis est une formulation maladroite en ce sens : un énoncé, unité de l'énonciation, est ce que l'on prononce une seule fois dans une seule situation donnée, et ce qui ne peut donc pas être considéré comme lexicalisé, comme peut l'être

le terme de «phrase figée». Les autres termes de «cliché» et de «formule de routine» relèvent, comme nous l'avons constaté, du domaine socioculturel. Enfin, l'expression «pragmème» est une continuation de la tradition structuraliste (phonème, monème, morphème, phrasème), qui ne considère pas la phrase comme unité de base de l'analyse. Or, notre recherche est d'orientation syntaxique, et suit les principes lexicalistes mis en avant par Gross (1981).

La définition ci-dessus exclut d'ailleurs ce que l'on appelle les actes indirects (*Pourriez-vous me passer le sel?* au lieu de *Passez-moi le sel*), vu que là, l'inférence pragmatique, toute indirecte qu'elle soit, est possible à partir des composants. Elle exclut également les phrases figées constatives (les expressions figées «classiques») telles que *Les carottes sont cuites* ou *La manche à balai est cassée*.

Ayant constitué un corpus parallèle franco-hongrois de quelque 200 expressions de la sorte, nous avons constaté que l'idiomaticité se manifeste ici sous une forme différente du figement traditionnellement défini non seulement au point de vue du contenu et du transfert sémantiques, mais sur le plan formel aussi. Nous allons voir par la suite les résultats de cette enquête uniquement pour le sous-corpus français, réalisée en partie sur Google et à l'aide de la base textuelle Frantext. Notre objectif est de prouver l'existence d'un parallèle entre les phénomènes sémantiques et syntaxiques dans le domaine.

2. Interprétation prédicative des actes de discours

Comme nous l'avons signalé, nous partons des fondements jetés par Maurice Gross, qui a élaboré sa théorie sous le nom de lexique-grammaire, faisant référence au caractère interdépendant des composants syntaxique et sémantique dans la langue. Suivant cette lignée, nous avons réinterprété sur le plan formel la notion de prédicat illocutoire de Leech (1983) (Náray-Szabó 2006; 2008). Nous avons constaté et prouvé que le sens des verbes illocutoires (*promettre, demander, permettre, nier, affirmer* etc.) et les constructions analogues sur les noms prédicatifs (*faire une promesse, adresser une demande, ...*) peut être interprété en général comme un prédicat à trois arguments, le premier étant le sujet de l'acte, le deuxième la personne adressée pendant le discours (l'interlocuteur) et le troisième, le contenu propositionnel, c'est-à-dire l'objet de la promesse, de la demande, de la permission, du reniement ou de l'affirmation. Ainsi, le verbe *promettre* se représente comme *promettre (x, y, z)*. Dans certains cas, le prédicat illocutoire prend deux arguments seule-

ment, le troisième étant intégré dans le sens du noyau du prédicat : *consoler* (x, y), *réprimander* (x, y). Tout en poursuivant cette même idée, nous sommes arrivé à la constatation que dans les prédicats réalisant directement un acte illocutoire, deux arguments sur trois sont restreints à une seule valeur possible : x désigne toujours le locuteur, y l'interlocuteur : *je te promets z* , *je te demande z* , *je te permets z* , etc. Pour ce qui est des actes assertifs et expressifs, nous pouvons poser la part de l'interlocuteur dans le schéma sous la forme de *en ta présence* : si j'affirme ou je nie quelque chose, en fait *j'affirme/je nie z (en ta présence)*, si je suis fâché, c'est pour dire que *j'exprime ma colère (en ta présence)*. Formellement donc, les deux premiers arguments cessent d'être des variables, autrement dit, ils ne sont plus des arguments. Le nombre d'arguments est ainsi diminué à un seul : *promettre* ($[moi]$, $[toi]$, z), c'est-à-dire *promettre* (z).

Si l'on examine maintenant l'analyse portant sur les actes de discours de Hengeveld et de Mackenzie (2008), deux auteurs s'inspirant d'un paradigme tout à fait différent, nous pouvons élargir l'aire des recherches pour les actes non illocutoires expressifs et les actes interactifs. Les premiers équivalent *grosso modo* aux interjections (*Aïe !*; *Oh !*; *Hélas !*), les derniers aux actes socialement définis (susceptibles de disposer d'une force illocutoire, comme : *Merci !*; *Pardon !*; *Salut !*). Tandis que les actes illocutoires classiques comportent les trois actants mentionnés ci-dessus dans l'interprétation, les interjections seulement un et les expressifs deux (*Aïe !* ($[x]$), et *Pardon !* ($[x]$, $[y]$)), où $[x]$ = moi, $[y]$ = toi. Par contre, ils n'impliquent pas de contenu propositionnel variable, le nombre de variables est ainsi réduit à zéro : *Aïe !* (); *Pardon !* ().

Ayant fait toutes ces remarques, nous concluons que les actes de discours effectivement accomplis (y compris les actes illocutoires), vu qu'ils se réalisent en situation concrète, se caractérisent de zéro ou d'un argument maximum, ce dernier constituant le contenu propositionnel.

3. Interprétation prédicative des expressions idiomatiques

En parlant des expressions idiomatiques, on assiste, parallèlement aux représentations du prédicat décrivant l'acte illocutoire, à la diminution du nombre d'arguments par rapport à celui des phrases libres analogues. Le verbe *casser* sélectionne normalement deux arguments : *casser* (x, y), tandis que l'expression *casser sa pipe* un seul : *casser sa pipe* (x), le complément *pipe* étant intégré au noyau du prédicat. Le verbe *donner* (x, y, z) compte trois

arguments, dont il ne reste qu'un dans *donner sa langue au chat* (x) (*langue* et *chat* sont intégrés dans le noyau). Dans d'autres cas, l'intégration d'un complément réduit jusqu'à zéro le nombre d'arguments : *Les carottes sont cuites* () ; *Le roi est nu* (). Les compléments ayant cessé de servir d'arguments sont désormais appelés compléments figés (Gross 1996). Il importe de remarquer que cette analyse n'est valide que pour les expressions figées prédicatifs, c'est-à-dire celles ayant la structure N V (), V N (x), V N (x, y), V PREP N (x), V PREP N (x, y), V N PREP N (x).

4. Actes de discours idiomatiques

Dans la conversation quotidienne, on rencontre souvent des expressions idiomatiques à valeur illocutoire, comme *Tu parles!*; *Penses-tu!*; *Va te faire voir!* etc. D'autres réalisent des actes de discours : *Quoi de neuf?*; *Je vois!*; *A vos souhaits!* etc. Nous avons constaté dans la section 1 qu'elles se caractérisent par une idiomaticité de type illocutoire (cf. Náray-Szabó 2006:103) : le contenu (en l'occurrence : l'incrédulité, le refus, l'initiative d'une conversation, un feed-back ou un vœux) ne peut pas être déduit du sens des éléments. Le degré d'idiomaticité peut varier tant sur le niveau sémantique que syntaxique et lexical. Les caractéristiques décrites ci-dessus dans les deux sections précédentes sont présentes de façon simultanée ici. Ces phrases sont des actes de discours, ce qui implique que deux de leurs compléments sont constants (le locuteur [x] et l'interlocuteur [y]) et ne constituent donc pas d'arguments. En même temps, elles sont figées, c'est-à-dire qu'elles comportent un noyau prédicatif complexe, qui se compose d'un verbe et d'un ou de plusieurs compléments figés : *Tu parles!* ([x], [y], z); *Va te faire voir!* ([x], [y], z) ou plus simplement *Tu parles!* (z); *Va te faire voir!* (z). Dans *Tu parles!* l'argument z représente ce dont on doute, dans *Va te faire voir!* la cause de l'indignation. Leur présence est latente, sous-entendue en discours (sauf dans l'énoncé *Tu parles d'une femme!*; phénomène plutôt rare parmi les PFI, où le z se manifeste ouvertement).

On a pu constater que dans les prédicats, l'idiomaticité se manifeste par l'intégration des arguments dans le noyau. Cette représentation reflète l'une des caractéristiques importantes des expressions idiomatiques : le figement lexicale. Si un prédicat se compose de plus d'un élément, son sens est par définition différent du verbe simple correspondant (*casser* et *casser sa pipe*), sinon il serait redondant (et incorrect) de créer une entrée séparée pour les deux. Le figement syntaxique, l'autre critère notable s'explique par la modification du sens de l'élément intégré : la séquence figée n'est pas toujours

transformable sans perdre le sens idiomatique, et sans obtenir de nouveau le sens de base ou un non-sens. Par exemple : *Tu parles !* exprime le doute, mais *Tu en parles !* n'a plus cette valeur idiomatique et regagne son sens de base. Dans le cas des actes de discours, on s'attend au figement de la personne, du mode et du temps aussi : l'énoncé *je promets* réalise un acte illocutoire (*hic et nunc*), mais *tu promets, vous promettez, je promettrais, j'ai promis* ne font qu'informer sur l'accomplissement, hypothétique ou réel, d'un acte dans un autre moment que le moment présent et par une autre personne que le locuteur. En tout, on peut parler désormais d'une idiomaticité à trois niveaux : lexical, syntaxique et morphologique, dont le dernier ne caractérise pas du tout les autres expressions figées, notamment celles qui ne possèdent pas de valeur illocutoire.

5. Enquête sur le degré de figement

En constituant notre corpus, nous avons pris en compte la fréquence d'emploi (intuitive), la stabilité formelle relative et la facilité dans la détermination de l'acte de discours en question. Le but n'était pas à l'évidence de vérifier si nos intuitions étaient bien fondées, mais d'être capable de se prononcer avec netteté sur certaines questions. En ce sens, cette recherche est une enquête préliminaire. Comme résultat, nous avons sélectionné environ 200 expressions. L'objectif était de déterminer le degré de figement dans les trois dimensions mentionnées ci-dessus : morphologique, lexicale et syntaxique.

Parmi les paramètres de figement, nous avons commencé par la morphologie, où nous avons examiné les contraintes sur l'emploi du mode, du temps, le nombre et la personne. Nous avons défini comme base la forme la plus fréquente (la forme lexicale) de chaque expression : cela représente un seul mode, un temps, un nombre et une personne (comme : *Tu parles !*). Toute expression n'acceptant que cette forme canonique au niveau du mode, du temps et de la personne était considérée comme figée, la modification d'un de ces paramètres ayant un effet destructeur sur le sens illocutoire idiomatique : **Tu parlerais !*; **Tu parlais !*; **Il parle !*

Au niveau du nombre, nous nous sommes borné à l'examen de la forme équivalant à celle de base (le même mode, le même temps, la même personne) à l'exception du nombre (au lieu du singulier, nous avons mis le pluriel et *vice versa*), et cherchions en contexte à savoir si le seul changement de nombre rend inacceptable ou pour le moins invraisemblable la locution (*Vous parlez !* (pl) le semble en français contemporain, par exemple, au lieu de *Tu parles !*).

Ainsi, les valeurs possibles pour les quatre caractéristiques mentionnées sont de 0,25, ce qui donne 0,00 (exemple : *On croit/croyait/croirait rêver!/Je croyais rêver!*) pour le figement nul (phrase morphologiquement libre) et 1,00 pour le figement maximal (exemple : *Mais je rêve!*; pour exprimer l'indignation). Nous appellerons cette variable le degré de figement morphologique (dfm).

Concernant le contenu du paramètre lexical (dfl, pour degré de figement lexical), il s'agit de la substituabilité des éléments (*tiens donc/dis donc* pour manifester sa surprise) et de la possibilité d'employer l'expression sous plusieurs formes, plus courtes ou plus longues (*Je te vois venir (avec de gros sabots)!*). La valeur maximale est également de 1,00, ce qui équivaut au figement total (*Mon oeil!/*Mon nez!*).

Le critère syntaxique (dfs, pour degré de figement syntaxique) recouvre toutes sortes de transformations, au cours desquelles il s'ajoute à la PFI, dont la forme de base est en général une phrase simple, un complément : une subordonnée complétive sujet (*Soit dit en passant . . .*), une complétive complément direct (*A toi de voir!/A toi de voir si . . .*), une complétive complément indirect (*Au plaisir!/Au plaisir de vous revoir!*). Ajoutons les cas où la PFI peut servir (mais pas forcément) elle-même de complément (*Pas terrible!; A l'aise!*) ou de subordonnée (*Puisque je te tiens!; Si tu veux!*). Ici aussi, la valeur varie entre 0,00 (*On ne sait jamais . . .*) et 1,00 (*On fait aller!/*On fait aller les affaires!*).

L'indicateur de figement (if) est un variable qui se définit comme la somme arithmétique des trois paramètres décrits ci-dessus, et donne une valeur entre les deux extrêmes de 0,00 (les phrases libres) et de 3,00 (les PFI les plus contraintes, comme *Ça y est!; Comme qui dirait!; Tu veux ma photo?!*). Pour les PFI à valeur maximale, il n'existe aucune possibilité de varier le mode, le temps, le nombre, la personne (**Ça y serait!; *Ça y était!; *Ils y sont!* (au sens ironique), sauf *Nous y sommes!*), la substitution lexicale et les ajouts sont exclus (**Il y est!*), ainsi que les transformations (**Tu la veux, ma photo?!*, pour manifester son irritation).

Il est à noter que dans certains cas, l'idiomaticité peut se maintenir même en diminuant le niveau de contraintes morphologiques (dfm < 1,00), c'est-à-dire en changeant le mode, le temps etc. Mais de cette manière, on perd évidemment la force illocutoire contenue dans l'expression, qui cesse de «produire un effet», et le locuteur se limite à informer sur l'accomplissement de l'acte, sans le réaliser. Ces phénomènes se trouvent à la frontière entre le figement au sens traditionnel (figement non illocutoire) et le figement illocutoire. Exemples : *C'est bien le moins!/C'était bien le moins!* (dfm =

0,75) (réaction à un remerciement), mais: **Ce serait bien le moins!*; *Je le retiens!*/*Je l'ai retenu!*/*Nous le retenons!* (dfm = 0,50) (rancune); mais: **Je le retiendrais!*; **Tu le retiens!* (cette valeur expressive est perdue); *Je donne ma langue au chat*/*Nous donnons notre langue au chat!* (dfm = 0,25); la valeur illocutoire se perd en cas de changement de mode, de temps ou de personne. Ces locutions peuvent être analysées comme des phrases figées descriptives ayant une lecture illocutoire aussi, mais qui se borne à une seule configuration morphologique.

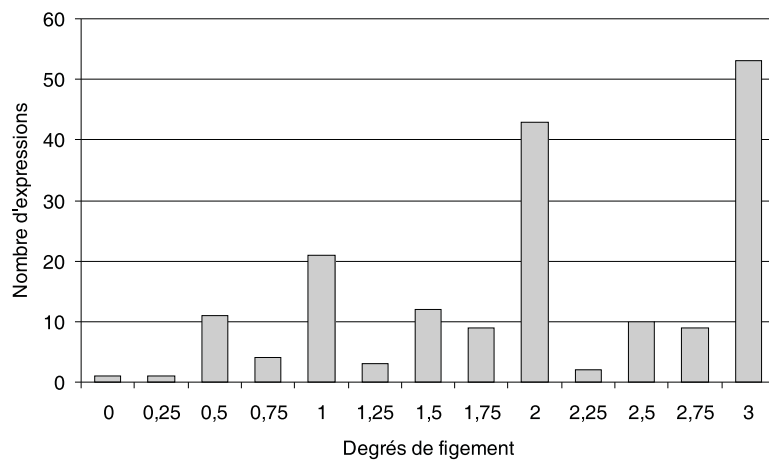


FIGURE 1: Répartition des degrés de figement dans le corpus

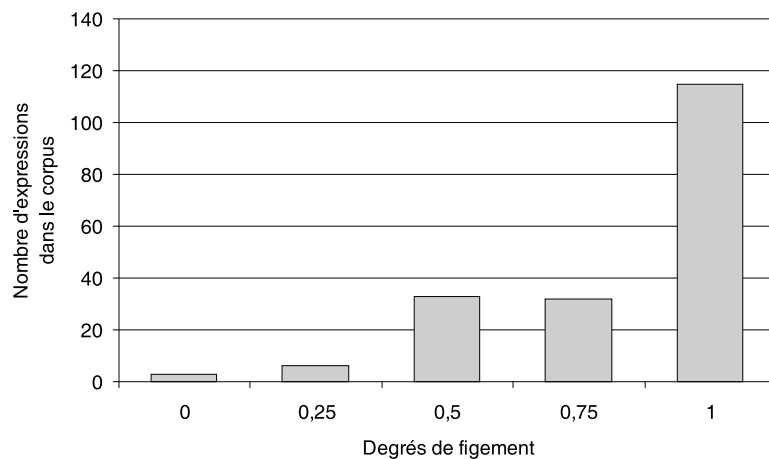


FIGURE 2: Degré de figement morphologique

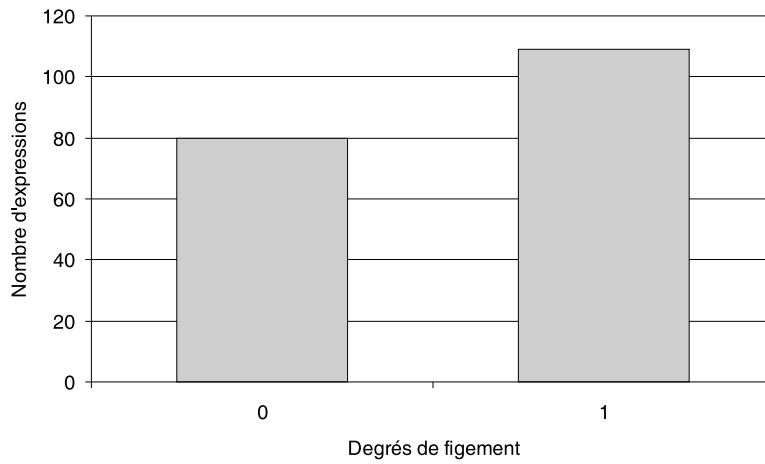


FIGURE 3: Degré de figement lexical

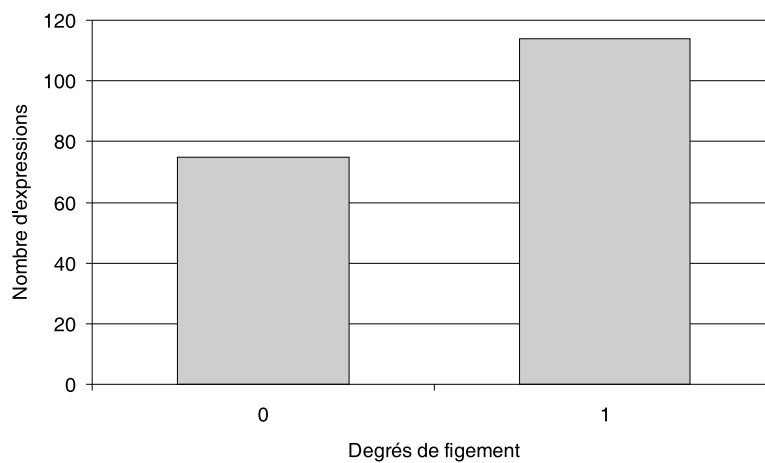


FIGURE 4: Degré de figement syntaxique

Observons les diagrammes représentant la répartition des degrés de figement. D'abord, sur le premier, nous pouvons voir les valeurs de l'indicateur de figement. Visiblement, les valeurs de nombres entiers prédominent sur les nombres fractionnaires, ce qui vient du fait que la *dfm* (voir le deuxième diagramme), seule variable susceptible d'avoir des valeurs fractionnaires, tend au degré maximum dans ce genre d'expressions. La valeur de zéro n'est atteinte que dans trois cas sur 200 (notamment : *On croit rêver!*; *Tout le plaisir*

est pour moi ! ; Je ne marche pas !), on constate alors que les PFI se caractérisent par un très haut degré de figement morphologique, ayant tendance notamment au degré supérieur. Les dfl et dfs (diagrammes 3 et 4) sont répartis d'une manière plus proportionnée, mais une tendance s'affiche également vers la valeur de 1,00. Déjà notre choix était déterminé par l'usage fréquent, la stabilité formelle, la présence d'un acte de langage et ainsi, il n'est pas surprenant qu'on ait trouvé des degrés élevés de figement. Mais la présence du paramètre morphologique est à l'évidence unique parmi les expressions idiomatiques en généra : nous nous référons ici à l'analyse de Gross (1996) sur les paramètres des expressions non illocutoires, où cette propriété n'est pas présente.

6. Conclusion

Dans l'étude présente, nous avons vu les conditions de formation des expressions idiomatiques illocutoires. Nous avons fait une enquête sur un échantillon de 200 locutions de la sorte, grâce à laquelle nous avons pu prouver le continuum qui existe entre les expressions non illocutoires et illocutoires, ainsi que la corrélation entre ce type d'idiomaticité et le figement morphologique.

Résumons nos observations en disant que le type de locutions auquel nous avons affaire revêt une forme particulière de l'idiomaticité : il possède la propriété unique parmi les expressions figées d'avoir des contraintes, plus ou moins importantes, sur les traits morphologiques. Cette corrélation est biunivoque : toutes les PFI sont morphologiquement figées, toute contrainte morphologique suppose la présence d'une PFI.

Deuxièmement, il s'ensuit de tout ce dont nous avons parlé que le continuum qui existe entre les phrases libres et les phrases figées au sens traditionnel, doit se prolonger dans la même direction, pour atteindre un degré « ultime » de figement, celui des PFI :

Phrases libres	Phrases figées non illocutoires	PFI
absence de contraintes	figement sémantique, syntaxique et lexical	figement sémantique, syntaxique, lexical et morphologique
Exemple : <i>aller à Paris</i>	Exemples : <i>aller à Canossa</i> , <i>aller par monts et par vaux</i>	Exemples : <i>On fait aller ! ; Qui va là ? ; Ça va !</i>

TABLEAU 1 : Le continuum idiomatique

Si la contrainte morphologique ne s'observe pas, nous pouvons donc conclure qu'il s'agit d'une locution non illocutoire.

Enfin, nous avons démontré que les PFI constituent l'intersection entre les locutions-phrases et les phrases illocutoires (voir figure 5).

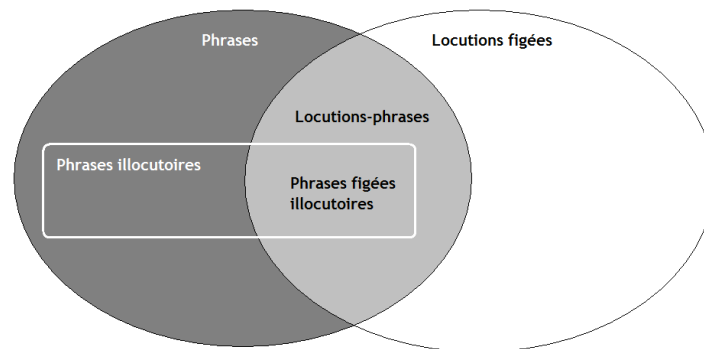


FIGURE 5: Classification des phrases figées à l'aide d'un diagramme d'Euler-Venn ; les phrases figées illocutoires se classent parmi les locutions phrases

Bibliographie

- Bárdosi, V. (2003) : *Magyar szólástár. Szólások, helyzetmondatok, közmondások értelmező és fogalomkörü szótára* [Trésor de locutions hongroises. Dictionnaire sémasiologique et onomasiologique de locutions, énoncés liés, proverbes]. Budapest : Tinta Könyvkiadó.
- Burger, H., A. Buhofer & A. Sialm (1982) : *Handbuch der Phraseologie*. Berlin : De Gruyter.
- Cellard, J. (1982) : *Ça ne mange pas de pain*. Paris : Hachette.
- Coulmas, F. (1979) : On the linguistic relevance of routine formulae. *Journal of Pragmatics* 3 : 239–266.
- Cruse, A. (2004) : *An Introduction to Semantics and Pragmatics*. Oxford : Oxford University Press.
- Duneton, C. (1985) : *La puce à l'oreille. Anthologie des expressions populaires avec leur origine*. Paris : Balland.
- Fónagy, I. (1982) : *Situation et signification*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- Gross, G. (1996) : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris : Editions Ophrys.
- Gross, M. (1981) : Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63 : 7–52.

- Hengeveld, K. & J. L. Mackenzie (2008): *Functional Discourse Grammar. A Typologically-Based Theory of Language Structure*. Oxford: Oxford University Press.
- Kiefer, F. (1999): Helyzethez kötött megnyilatkozások [Enoncés situationnellement liés]. *Modern Filológiai Közlemények* 1: 8–23.
- Leech, G. (1983): *The Principles of Pragmatics*. London: Longman.
- Mey, J. L. (2001): *Pragmatics. An Introduction (Second edition)*. Malden, MA & Oxford: Blackwell.
- Náray-Szabó, M. (2006): Les phrases à sujet figé: étude pragmatique, syntaxique et sémantique. Thèse de doctorat, Université Paris 13.
- Náray-Szabó, M. (2008): A pragmatikai jelentés reprezentációja a szótárban [La représentation du sens pragmatique dans le dictionnaire]. In: T. Geccsó & C. Sárdi (eds.) *Jel és jelentés (Segédkönyvek a nyelvészet tanulmányozásához 83) [Signe et signification (Usuels pour l'étude de la linguistique 83)]*, Budapest: Tinta Könyvkiadó. 224–231.
- Rey, A. & S. Chantreau (1993): *Dictionnaire des expressions et des locutions*. Paris: Les Dictionnaires Le Robert.

